



Le coup de ciseaux.

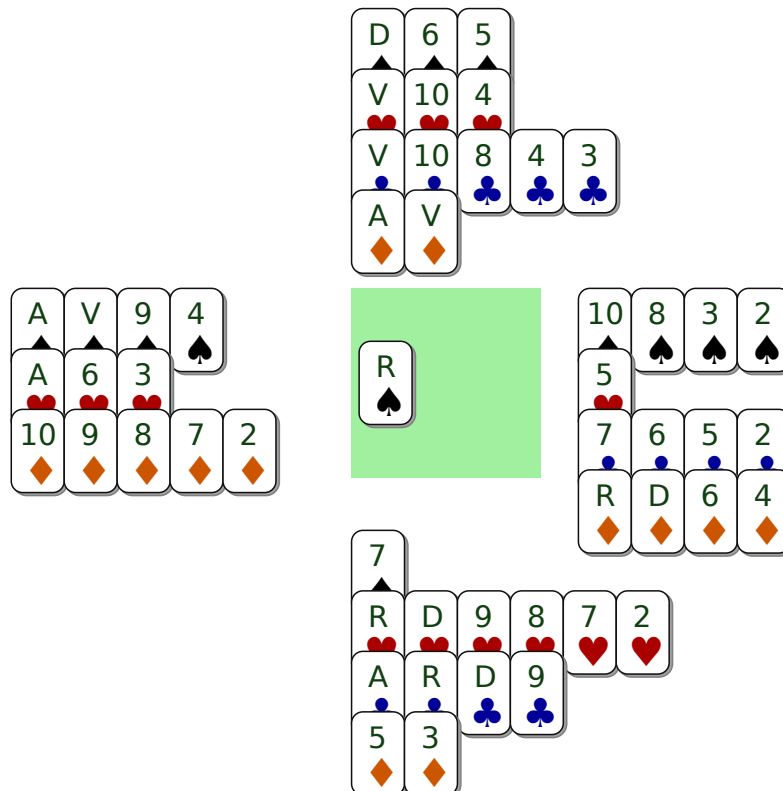
Le coup de ciseaux (ou Coup du ciseau).

Le coup de ciseaux est une technique employée par le Déclarant qui craint d'être menacé par une coupe. Il est alors essentiel pour lui d'éviter de donner la main à l'adversaire susceptible de donner la coupe à son partenaire.

Cette manœuvre particulière est réalisable quand le Déclarant peut jouer perdante sur perdante pour couper les communications adverses et laisser la main à l'adversaire non dangereux....celui qui coupe ! Le coup de ciseau évite ainsi la coupe fatale...

Exemple Vous êtes en Sud déclarant d'un contrat de 5 ♥ contré. L'adversaire entame du Roi de ♠ puis joue le 2 de ♦ pris de votre As. En voyant le mort ce contrat de sacrifice semble être sans souci. Trois levées perdantes, une de chute (soit 200) alors que le contrat adverse de 4 ♠ gagnait. Maintenant comptez les trèfles du mort....

| S | O | N | E |
|-------|-----|-------|-------|
| | 1 ♠ | Passe | 3 ♠ |
| 4 ♥ | 4 ♠ | 5 ♥ | Passe |
| Passe | X | Passe | Passe |
| Passe | | | |



Exercice 27263

Vous êtes sous la menace de la coupe des ♣. A la 3ème levée, jouez la Dame de ♠.....sur laquelle vous allez défausser votre ♦ perdant. ♦ était la seule couleur de communication de la défense : Est ne reprendra jamais la main et ne pourra donc pas faire couper un ♣ par son partenaire...1 de chute au lieu de 2 !